

Paris collectifs sportifs—Loi

● (1240)

M. Friesen: Monsieur le Président, je ne voulais pas interrompre l'honorable député, mais je voudrais lui poser une question. J'admets d'emblée qu'il croit sincèrement à la valeur du travail et qu'il est convaincu que nous ne devons pas induire les gens en erreur en les laissant croire qu'ils peuvent obtenir quelque chose pour rien, et je suis d'accord avec lui quant à l'immoralité de l'entreprise de jeu dans laquelle s'aventure le gouvernement. Or, je me rappelle que l'association du parti néo-démocrate dans ma circonscription de Surrey-White Rock-North Delta détient la concession pour la vente des billets de la loterie provinciale. Il se peut qu'elle la détienne aussi dans d'autres circonscriptions de la Colombie-Britannique.

J'aimerais donc demander au député s'il s'oppose à ce que fait son parti dans cette province. Sans vouloir intervenir dans les affaires de son parti, ni dans le congrès qu'il tiendra en fin de semaine à Regina, mon collègue essaiera-t-il de convaincre le parti néo-démocrate de se dissocier des loteries en Colombie-Britannique?

M. Deans: Monsieur le Président, cette question ne mérite pas de réponse. Je vais toutefois y répondre. Je crois que mes interventions, dont fait état le compte rendu, indiquent clairement mes sentiments envers les loteries. Je demanderais par contre au député s'il croit que le maintien et l'expansion du système des loteries par le gouvernement conservateur de l'Ontario rehausse le mode et la qualité de vie des habitants de cette province ou améliore, d'une façon quelconque la vie de tous les jours.

Je crois que l'honorable député se soucie davantage du parti néo-démocrate que du problème lui-même. Je suis convaincu que si j'examinais la chose de plus près, quoique je n'aie pas pris la peine de le faire, je découvrirais des organisations conservatrices qui font des choses qui ne me plaisent pas non plus.

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Monsieur le Président, j'allais d'abord féliciter l'honorable député de Hamilton Mountain (M. Deans) de la sincérité de ses commentaires, parce qu'il a certainement repris de nombreux points de vue déjà exprimés au cours de ce débat, par les membres de mon parti et, moins souvent, par certains de ses propres collègues. Étant donné la question posée par l'honorable député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen), je ne suis plus aussi certain de la sincérité des membres du parti que représente l'honorable député de Hamilton Mountain. Néanmoins, sa réponse semble sincère puisqu'il maintient sa position, à savoir, si j'ai bien compris, que les gouvernements de ce pays ne doivent pas encourager le jeu.

Comme l'ont si bien exprimé un grand nombre de mes collègues, et tout particulièrement notre porte-parole dans ce débat, l'honorable député de St. Catharines (M. Reid), je crois aussi que cette nouvelle intervention gouvernementale dans le domaine du jeu met en évidence la déchéance morale du parti libéral. Je dois dire qu'à mon avis, les représentants de la Couronne donnent par leur conduite un très mauvais exemple à tous les Canadiens, alors qu'ils ont pour mandat de régler les problèmes importants de notre société qui sont le chômage et

l'inflation, et d'en assumer la responsabilité, de gérer le pays et d'assurer le respect de la loi et le maintien de l'ordre.

Cela est tout particulièrement vrai, monsieur le Président, dans l'exemple que donne à la jeunesse le ministre d'État au commerce international (M. Regan) en hâtant l'adoption de ce projet de loi par la Chambre au nom de son collègue de l'autre endroit. Nos jeunes sont élevés, nous l'espérons, dans une société qui respecte la loi et ne permet à chacun de se lancer dans des aventures qu'à ses propres risques, mais la société doit fixer certaines normes aux habitants de ce pays. J'aimerais réaffirmer qu'à mon avis, le ministre et le gouvernement favorisent la dégradation des valeurs chères à de nombreux Canadiens.

Les ministres de la Couronne perdent un temps précieux en participant à une forme de jeu interdite à de nombreux autres groupes du pays. Nous veillons à l'exécution rigoureuse des lois concernant les paris hors piste. Nous autorisons régulièrement la GRC à effectuer des descentes dans les maisons de jeu appartenant à de nombreux Canadiens d'origine chinoise qui, pendant des siècles, se sont adonnés à leurs jeux de hasard traditionnels. Or, en vertu du Code criminel, ces jeux sont interdits et ceux qui y participent sont poursuivis avec toute la rigueur des lois. Il est inadmissible que le gouvernement dépose à la Chambre un projet de loi pour modifier à son gré le Code criminel tout en continuant de poursuivre des gens qui organisent des jeux de hasard sans sa permission.

J'ignore ce qu'il en est actuellement, mais je sais que, dans le passé, même les organismes de bienfaisance qui ont tenu divers genres de tombolas et de loteries ainsi que des parties de bingo pour diverses bonnes œuvres dans la collectivité ont été pénalisés et traités pratiquement comme des criminels par le gouvernement et par un grand nombre de ses prédécesseurs. Pourtant maintenant il fixe une nouvelle norme pour notre société.

Le but déclaré du projet de loi, monsieur le Président, est de recueillir des fonds pour les prétendues bonnes œuvres de notre nation. Il s'agit de fournir une aide financière pour les activités suivantes: conditionnement physique et sport amateur, arts et culture, et recherche médicale, comme l'énumère l'article 18 du projet de loi. Enfin, au bas de la liste, vient le financement des Jeux olympiques de Calgary.

Les députés du parti libéral et tous les écrivassiers publicitaires qui sont à leur solde disent à la population du Canada que nous de ce côté-ci de la Chambre retenons ce projet de loi et, ce faisant, compromettons la tenue des Jeux olympiques de Calgary. Pourtant, ce projet de loi n'établit même pas un ordre de priorité pour l'accès aux fonds réservés aux Jeux olympiques de Calgary. Il le place au dernier rang de la liste et le gouvernement a refusé d'accepter notre deuxième amendement à ce projet de loi qui aurait fait des Jeux olympiques de Calgary l'unique bénéficiaire de cette initiative. J'estime, monsieur le Président, que cela ébranle la crédibilité des propos qu'a tenus le gouvernement à l'extérieur de cette Chambre, c'est-à-dire que la pauvre population de Calgary et de l'ouest du Canada n'aura pas droit au même genre de traitement dont a bénéficié Montréal pour ses Jeux olympiques si ces députés conservateurs ne cessent de faire de l'obstruction et de s'opposer au projet de loi.